



COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 2018

Date de la convocation : 13 novembre 2018

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Martine GOUTTE (titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (titulaire), Monsieur Alain LAFONTANA (Titulaire), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (titulaire), Monsieur Laurent GARBUIO (titulaire), Monsieur Patrick PELLETON (titulaire), Monsieur Jérémy BOISSON (suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Madame Emmanuelle TOSTAIN (titulaire), Monsieur Alain RENARD (Titulaire), Monsieur Matthieu ROUYEYRE (Titulaire)

DÉLIBÉRATION N°181129_004
MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION FEDER POUR LE PROJET
« USAGES NUMÉRIQUES AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DES
GIRONDINS »

DÉLIBÉRATION N°181129_004
MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION FEDER POUR LE PROJET
« USAGES NUMÉRIQUES AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DES
GIRONDINS »

Vu la délibération du Bureau de Gironde Numérique en date du 21 avril 2017 et relative à une demande de subvention FEDER pour la mise ne œuvre du projet « USAGES NUMÉRIQUES AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DES GIRONDINS »

Considérant que sur la base de l'article L 5721-9 du CGCT et conformément à son objet statutaire, le Syndicat Mixte Gironde Numérique a initié un projet de mutualisation de services numériques proposé depuis novembre 2010 à ses adhérents permettant ainsi d'assurer une couverture cohérente, homogène et continue des services considérés sur l'ensemble du territoire,

Considérant que Gironde Numérique a été missionné pour favoriser le développement des usages du numérique dans les écoles du 1^{er} degré du département,

Considérant le plan d'action mené par Gironde Numérique et la Direction de l'Éducation Nationale visant au déploiement d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) dans toutes les écoles situées en dehors de Bordeaux Métropole conformément au périmètre d'intervention de Gironde Numérique.

Considérant que le projet « les usages numériques au service de l'enseignement des girondins » développé par le Syndicat Mixte Gironde Numérique s'insère dans des dispositifs communautaires portés par l'Europe.

Considérant que l'accès aux usages du numérique à l'école nécessite au préalable la mise en place de moyens matériels dédiés par établissement scolaire et de moyens matériels mutualisés.

Considérant que ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention FEDER approuvée par bureau syndical du 21 avril 2017

Considérant que le périmètre relatif à la demande de subvention est amené à évoluer, au vu de la demande des écoles du territoire girondin.

- Le nombre de Communes intéressées par le projet est porté à 400
- il est nécessaire de prolonger la durée du projet d'une année.

Considérant que ces nouveaux éléments ont un impact sur la subvention FEDER, cette demande de subvention doit être modifiée en conséquence. L'assiette éligible évolue ainsi de 5 920 666 euros HT à 9 319 786 euros HT. La demande de subvention FEDER évolue de 2 960 333 euros HT à 4 659 893 euros HT.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir m'autoriser à modifier la demande de subvention FEDER auprès de l'Europe dans le cadre du projet des écoles numériques selon les conditions sus-visées
- de m'autoriser à signer tout document complémentaire dans le cadre de la mise en œuvre de ces opérations

DÉLIBÉRATION N°181129_004
MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION FEDER POUR LE PROJET
« USAGES NUMÉRIQUES AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DES
GIRONDINS »

Adopté à l'unanimité,
 Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 29 novembre 2018

Pour expédition conforme,

Le Président
 de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

Annexe : Nouveau plan de financement prévisionnel

Plan de financement prévisionnel « Usages numériques au service de l'enseignement des Girondins »						
	N1	N2	N3	N4	N5	Total
Nombre d'écoles	20	45	75	110	150	400
Fonctionnement	93 989	217 805	277 805	365 805	485 805	1 441 208
Frais de personnel	77 989	165 805	165 805	165 805	165 805	741 208
Technicien école	46 316	46 316	46 316	46 316	46 316	
Technicien		46 316	46 316	46 316	46 316	
Informaticien mutualisé	17 981	59 481	59 481	59 481	59 481	
Chef de projet CLB	9 360	9 360	9 360	9 360	9 360	
Administrateur sys DR	4 333	4 333	4 333	4 333	4 333	
Maintenance matériel	16 000	52 000	112 000	200 000	320 000	700 000
Investissement	400 000	858 000	1 428 000	2 110 000	2 870 000	7 666 000
Tablette / PC	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Tableau blanc / VDI	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	
Equipement infra	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	
Serveur (ENT)	20 000	3 000	3 000	20 000	20 000	
Frais administratifs	24 316	24 316	24 316	24 316	24 316	121 578
Communication	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
Déplacement	10 000	14 000	14 000	14 000	14 000	66 000
Total projet	533 305	1 119 120	1 749 120	2 519 120	3 399 120	9 319 786
Financement Feder (50%)	266 652	559 560	874 560	1 259 560	1 699 560	4 659 893